

SOMMAIRE

1. Edito
2. Le SE-Unsa 92
3. Rentrée 2018
4. Bulletin d'adhésion

L'enseignant

Ecoles-Infos

Revue bimestrielle

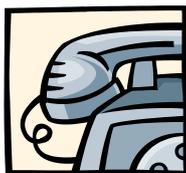
Directeur de publication :
David Planche

CPPAP n° 1110 S 07606

ISSN 1246-4929

Imprimé par nos soins
le 11/09/2018Section départementale des
Hauts-de-Seine
8 bis rue Berthelot
92150 Suresnes
Tel : 01 45 06 67 66
ou 06 20 84 10 78Mél. : 92@se-uns92.org
Web : www.se-uns92.com

**Permanences
du SE-UNSA 92**
Mardi Jeudi
10h 16h



Tél : 01 45 06 67 66
ou 06 20 84 10 78
mél : 92@se-uns92.org
www.se-uns92.com

Affirmons nos métiers, affichons-les !



Après plus de 15 mois de politique du mouvement perpétuel, rue de Grenelle comme dans les autres ministères, cette année scolaire qui débute est marquée par l'inquiétude, la lassitude et la tension qui montent chez les personnels de l'Éducation nationale.

Il y a un an, c'était la première rentrée d'un nouveau ministre, d'un nouveau gouvernement et, au-delà, d'une nouvelle majorité. La légitimité démocratique et le bénéfice du doute pouvaient placer notre profession dans une attitude prudente mais ouverte. Depuis, la volonté du gouvernement de faire, de faire vite est confirmée mais le plus souvent sans jamais dire complètement ce qui est prévu, voire sans avoir complètement prévu le point d'arrivée.

Des « ajustements » des programmes de français, mathématiques et d'EMC du CP au collège ont été publiés dans l'été sans retour sur les derniers programmes et sans concertation sincère. Des « ajustements » sont maintenant annoncés pour la maternelle. Au lycée général et technologique, c'est encore le grand flou qu'il s'agisse du contenu des enseignements de spécialité, des nouvelles épreuves ou de l'offre de formation que chaque lycée pourra proposer. S'agissant du lycée professionnel, on ne connaît que les grandes orientations de sa transformation.

Ce que tout le monde sait, c'est qu'ensuite, il faudra aller très vite pour que, sur le terrain, l'École publique et laïque soit à la hauteur pour répondre aux attentes légitimes des élèves et de leurs familles.

Sur le terrain, les personnels sont mobilisés en dépit de la politique du tournis, du gel du point d'indice et des nouvelles annonces de l'été avec des perspectives de revalorisation « notamment par le développement des heures supplémentaires », des primes au mérite et le développement des postes à profil.

Le SE-Unsa engage la profession à ne pas perdre le sens de nos métiers et à protéger l'École de la politique politicienne qui veut absolument transformer une alternance politique en alternance éducative.

Avec les familles, ensemble, nous devons affirmer, nous devons témoigner, que nos élèves, nos enfants doivent, bien sûr, toujours mieux développer leur savoir lire, écrire, compter et leur respect d'autrui mais que cette formule populaire est réductrice. Nos enfants, nos élèves n'attendent pas d'être adultes pour réfléchir, comprendre, inventer et découvrir. C'est même comme ça qu'ils apprennent et se construisent.

Nous devons affirmer que la vie de la classe, les projets collectifs et les attentions individuelles sont essentiels à la réussite de chacun des élèves. Nous devons affirmer qu'enseigner est un acte complexe qui travaille sur de l'humain et qu'à ce titre, des préconisations nationales normées ne peuvent être que des repères pour un travail collectif de conception, d'accompagnement, d'accompagnement et d'émancipation.

« Agir aujourd'hui, penser l'avenir », est la formule que le SE-Unsa propose à chacune et à chacun pour affirmer collectivement nos métiers mais aussi pour porter nos exigences envers le pouvoir politique.

Affirmons nos métiers, affichons-les ! Demandez nos affiches pour votre salle des maîtres à 92@se-uns92.org

L'équipe du SE-Unsa 92 2018/2019



Caroline NEVES
Adjointe Ecole Élémentaire Jules Ferry B
Asnières-sur-Seine



Fabienne SIRE
Directrice Ecole Élémentaire Guynemer Courbevoie
Trésorière
Siège au CTSD



Charles BARDOU
Directeur Ecole Élémentaire Denfert-Rochereau
Boulogne-Billancourt
Co-secrétaire Ecoles
Siège en CDAS



Lison MICHEL
Adjointe Ecole Élémentaire Jules Ferry Issy
Co-secrétaire Entrée dans le métier
Siège en CDAS



Christine MERCIER
Directrice Ecole Primaire Le Colombier Issy
Secrétaire ASH
Siège au CHS-CT



Pascal ROSAMONT
Directeur Ecole Maternelle Rabelais Montrouge
Co-secrétaire Ecoles
Siège en CAPD et au CDEP



Sylvie KAUFFMANN-DELISLE
Directrice Ecole Élémentaire Mairie Clamart
Co-secrétaire Entrée dans le métier
Permanente à l'ESPE d'Antony



Anne GAU-SEGONZAC
Directrice Ecole Maternelle Jean Macé
Fontenay-aux-Roses
Siège au CHS-CT



David PLANCHE
Directeur Ecole Élémentaire La Roue A
Fontenay-aux-Roses
Secrétaire départemental
Siège en CAPD et au CDEP

CAPD du 29/08/18

Révisions d'affectation

34 demandes de révision d'affectation ont été examinées par la CAPD.

Les collègues qui ont fait une demande pour éloignement domicile/école n'ont pas obtenu satisfaction. Certaines demandes pour raison médicale sont en attente de l'avis du médecin de prévention.

Infos diverses

- Mouvement : les affectations sont encore en cours ! Nous conseillons aux collègues qui sont en attente de leur affectation de se rendre régulièrement sur i-prof, rubrique Mon dossier > Affectations.

Les collègues qui ont une affectation de brigade départementale jusqu'au 31/12/18 sont, en fait, en attente d'affectation. S'ils ne reçoivent pas de nouvelle affectation d'ici la pré-rentree, ils doivent se rendre dans leur école de rattachement.

- Hors-Classe : Le contingent pour le passage à la Hors-Classe des PE a enfin été publié pendant l'été. Pour notre département ce sont 251 collègues qui sont promus.

Pascal ROSAMONT
Elu SE-Unsa 92
à la CAPD



Réunions d'information syndicale

Le SE-Unsa 92 organise 2 réunions d'information syndicale :

Mercredi 26 septembre au Plessis-Robinson à 9h30
Mercredi 10 octobre à Courbevoie à 13h

Bilan de rentrée, nouveaux programmes, rythmes scolaires, évaluations nationales, ... les sujets ne manquent pas en ce début d'année scolaire.

Vous recevrez tous les renseignements nécessaires par mail ou sur notre site (www.se-uns92.com), notamment le courrier à adresser à votre IEN 48h avant la réunion pour l'informer de votre participation.

Rentrée 2018 : ce qui change dans le 1er degré

Le SE-Unsa vous présente les nouveautés pour l'année scolaire 2018-2019.

Des programmes modifiés

Le ministère a publié au BO du 26 juillet les nouveaux programmes de l'école et du collège en français et mathématique mais aussi en EMC. Ces trois programmes entrent en application à la rentrée 2018.

Pour le SE-Unsa, le ministère impose une vision de l'apprentissage basé sur la répétition, tout en méprisant le travail des personnels avec une publication en plein été.

Rémunération des PE : les hausses indiciaires

Le protocole PPCR réévalue le nombre de points d'indice par échelon. Ces gains de rémunération s'installent sur les fiches de paye de manière progressive. Suite au report des mesures acté

par le gouvernement en 2018, ces hausses ne s'appliqueront qu'à partir de janvier 2019 (et non 2018 comme initialement prévu).

Rendez-vous de carrière : appréciation et calendrier

Les collègues ayant eu un rendez-vous de carrière en 2017-2018 connaîtront leur appréciation début septembre. L'appréciation finale de la valeur professionnelle est notifiée dans les deux semaines après la rentrée scolaire suivante sur l'application SIAE (I-Prof).

Les collègues concernés par un rendez-vous de carrière en 2018-2019 ont dû être individuellement informés de la programmation d'un rendez-vous de carrière au cours de l'année scolaire à venir.

Pédagogie, APC, animations pédagogiques : d'injonction en injonction

Recommandations pédagogiques,

contenus imposés des animations pédagogiques, imposition de manuels de lecture, APC consacrées à des activités de lecture... les directives se sont multipliées, niant ainsi le professionnalisme des enseignants.

Sur l'exemple des APC, le SE-Unsa rappelle que l'organisation des APC continue de relever d'une proposition du conseil des maîtres : en l'absence de modification du cadre réglementaire, les enseignants peuvent continuer à organiser les APC avec des contenus et des modalités définies localement.

CP / CE1 : de nouvelles évaluations

Un nouveau dispositif d'évaluations nationales en français et mathématiques est mis en œuvre. Il concerne les classes de CP et de CE1 dans le cadre du plan lecture/calcul.

Les évaluations auront lieu deux fois en CP (fin septembre et courant février) et une seule fois fin septembre en CE1.

Le SE-Unsa demande que la reproduction des livrets soit éclaircie au plus vite, que le temps de saisie des réponses soit reconnu et que des protocoles d'information aux parents soient prévus pour la rentrée 2018.

Le dédoublement des classes en éducation prioritaire

Lancé en septembre 2017 pour les classes de CP en REP+, le dispositif continue son déploiement à la rentrée avec les CP en REP mais aussi à certains endroits le déploiement en CE1. Ce sont aux alentours de 5500 classes de CP qui auront été dédoublées en 2 ans. Sans moyen budgétaire dédié, cette mesure ne se met pas en place de la même façon sur tout le territoire car ce sont les DASEN qui ont décidé des moyens à utiliser pour alimenter ces postes.

Plan mercredi : mise en place

Le ministre se préoccupe de ce que font les enfants le mercredi...

Pour le SE-Unsa, le plan du ministre masque un désengagement de l'État tout en niant les situations sociales des communes. Par ailleurs, avec la création d'un site dédié le 25 juillet pour une entrée en application début septembre, le calendrier aura été très serré pour les communes.

CTSD du 06/09/18 : carte scolaire

ANTONY	Elémentaire	Dunoyer De Ségonzac	1
ASNIERES	Elémentaire	Descartes A	1, -1 CP à 12
BOIS COLOMBES	Elémentaire	La Cigogne	-1
BOULOGNE	Maternelle	Ecole des sciences et de la biodiversité	1
	Maternelle	Ecole du numérique	1
	Maternelle	Abondances	-1
	Maternelle	Fessart	-1
	Maternelle	Sèvres	-1
	Maternelle	Voisin	1
	Elémentaire	Ecole du numérique	1
CLAMART	Elémentaire	Saint Denis	1
	Elémentaire	Adolphe Thiers	-1
CLICHY	Maternelle	Jules Ferry	1
	Maternelle	Victor Hugo	1
COLOMBES	Elémentaire	Gustave Eiffel	-1
	Elémentaire	Toussaint Louverture	1
COURBEVOIE	Elémentaire	Ambroise Paré B	-1
	Elémentaire	Henri Martin	-1
GENNEVILLIERS	Maternelle	Antoine Watteau	1
	Maternelle	Les Fauvelles	1
LEVALLOIS	Maternelle	Anatole France	-1
	Elémentaire	Les Grésillons B	-1 CP à 12
NANTERRE	Maternelle	Anatole France	1
	Maternelle	Jacques Decour	1
	Maternelle	Joinville	1
	Elémentaire	Anatole France	1
	Elémentaire	Centre	1
	Elémentaire	Jacques Decour A	-1
	Elémentaire	Jules Ferry B	-1
NEUILLY	Elémentaire	Les Pâquerettes	1
	Maternelle	La Saussaye B	1
RUEIL	Elémentaire	Gorce Franklin	1
	Maternelle	Jean de La Fontaine	1
	Maternelle	La Malmaison	-1
SURESNES	Elémentaire	Jean Moulin	1
	Maternelle	Henri Dunant	-1
	Maternelle	Robert Pontillon	1
VANVES	Maternelle	Saint-Exupéry	1
	Maternelle	Claude Lemeil	1

Fabienne SIRE
Représentante SE-Unsa 92
au CTSD



Je rejoins le SE-Unsa



J'adhère
en ligne



se-unsa.org/adh

www.se-unsa.org

Nouvel adhérent **Renouvellement**

Nom d'usage : Prénom :
 Nom de naissance : Né-e le :
 Adresse personnelle :
 Téléphone : Portable :
 Adresse mel :
 Département de rattachement administratif :
 Nom et adresse de l'école/l'établissement d'exercice :

JE SUIS Titulaire Stagiaire Retraité
Corps :
 Instituteur Pe Certifié CPE PEP Peps Agrégé Bi-admissible
 AE Psec Ce d'Es PsyEv (option.....)
 Je suis remplaçant (précisez :)
Ma discipline 2^e degré :
Missions particulières (adjoint, directeur, AEL, tuteur, formateur) :

JE SUIS Étudiant EAP
JE SUIS NON-TITULAIRE Aesh Aed (précisez les fonctions) :
 Contractuel : Enseignant, Ce, CPE, (précisez)
 Contrat aidé (CuyPec)
 Assistant handicap Aide administrative

Classe normale Hors classe Classe exceptionnelle
 Temps complet Cum, Cud Disponibilité
 Temps partiel : % Congé parental
 Échelon : Montant de la cotisation :
 Mode de paiement : Chèque Paiements fractionnés automatiques^(*) :
 Première demande Renouvellement

J'adhère au Syndicat des Enseignants-Unsa, date et signature :

Les informations recueillies sont destinées au fichier syndical. Elles seront utilisées pour vous donner des informations syndicales susceptibles de vous intéresser. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés.

(*) autorisation de prélevement à demander à votre section départementale

CRÉDIT D'IMPÔTS : 66 % de votre cotisation

La cotisation comprend notamment l'abonnement à l'Enseignant pour un montant de 36 € annuels.

Titulaires

CLASSE NORMALE	E C H E L O N S										
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
Instituteur				142 €	145 €	148 €	156 €	163 €	174 €	190 €	
Pe, Certifié, PsyEv, Crc, Pur, Peps	159 €	160 €	165 €	170 €	174 €	184 €	197 €	210 €	226 €	242 €	
Agrégé	179 €	181 €	194 €	207 €	220 €	235 €	253 €	271 €	288 €	300 €	
Psec, Ce d'Es, Ae				145 €	153 €	159 €	168 €	177 €	187 €	198 €	
Bi-admissible				162 €	169 €	179 €	196 €	210 €	227 €	242 €	253 €

HORS-CLASSE	1	2	3	4	5	6	7	HA1	HA2	HA3
Pe, Certifié, PsyEv, Crc, Pur, Peps	207 €	222 €	237 €	257 €	273 €	288 €				
Agrégé	271 €	288 €	300 €					322 €	335 €	352 €
Psec, Ce d'Es	168 €	177 €	187 €	198 €	224 €	241 €				

CLASSE EXCEPTIONNELLE	1	2	3	4	5	HA1	HA2	HA3	HA4	HA5
Pe, Certifié, PsyEv, Crc, Pur, Peps	251 €	266 €	280 €	301 €		322 €	335 €	352 €		
Agrégé	300 €					322 €	335 €	352 €	367 €	387 €
Psec, Ce d'Es	224 €	243 €	257 €	273 €	289 €					

Non-Titulaires

Contractuel	indice < 400	indice de 401 à 500	indice > 500
Aesh/Aesh	105 €	137 €	171 €
CuyPec			
Suppléant			

Retraités

Pension < 1 400 €	104 €
Pension de 1 400 à 1 850 €	128 €
Pension > 1 850 €	138 €

Entrée dans le métier

Étudiant Eur	41 €
Stagiaire	88 €

Situations particulières

Disponibilité-congé parental	41 €
Temps partiel au prorata du temps de service	

Suivez-nous
sur les réseaux sociaux

@SE_Unsa



Découvrez,
échangez,
partagez,
sur nos blogs



notromoteur.se-unsa.org



coalededomain.wordpress.com